

Grille de mise en œuvre

Exemple d'objectif et de mesures

Objectif : Réhabilitation thermique de bâtiments énergivores en vue de réduire de 25 % la consommation d'énergie/la facture énergétique				
Quoi : Mesures		Qui : Service(s) et autres intervenants		Quand : Échéancier
1.	Recueillir de l'information sur la consommation d'énergie à partir des factures de chauffage et d'électricité	Finances / Gestionnaire des installations / Services publics locaux		Janvier 2010
2.	Créer des inventaires d'énergies et d'émissions	Coordonnateur de la lutte contre les changements climatiques / Environnement		Février-avril 2010
3.	Négocier un contrat avec une entreprise de services éconergétiques (ESCO) pour qu'elle effectue des vérifications de la consommation d'énergie et dresse la liste des bâtiments les plus énergivores	Gestionnaire des installations / Travaux publics / Finances / Service juridique		Février 2010
4.	Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie	ESCO (sous la supervision du gestionnaire des installations)		Février-mars 2010
5.	Examiner les constatations et faire rapport au conseil, puis adopter des mesures peu coûteuses	Gestionnaire des installations		Avril-août 2010
6.	Obtenir du financement et l'approbation du conseil pour la mise en œuvre de mesures plus coûteuses	Conseil municipal		Septembre 2010
7.	Évaluer les mesures	ESCO et gestionnaire des installations, avec l'aide du personnel des bâtiments rénovés (personnel d'entretien, responsable de l'exploitation, etc.)		De septembre 2010 à avril 2011 pour obtenir les données d'une année entière
Ressources				
Politiques et règlements d'appui	Obstacles éventuels	Ressources financières disponibles/requises	Autres ressources disponibles/requises	Mesures du rendement

Partenaires dans la protection du climat**Étape quatre**

<p>Politique approuvée par le conseil en mars 2007 en vue d'obtenir la certification Argent de LEED® pour toutes les nouvelles installations publiques et celles qui ont fait l'objet d'une réhabilitation thermique</p>	<p>Nombre limité d'ESCO dans la municipalité</p> <p>Difficulté à obtenir les anciennes factures de chauffage et de services publics</p>	<p>500 000 \$ du budget d'investissement</p> <p>Programme de rabais et d'encouragement des services publics visant la consommation d'électricité</p> <p>Les économies d'énergie provenant de ces bâtiments seront réinvesties dans un fonds renouvelable en vue de payer des mesures ultérieures ou plus coûteuses</p>	<p>Stagiaire d'été au service technique</p>	<p>L'ESCO réalise des évaluations pour déterminer les réductions d'énergie. Si l'objectif de 25 % n'est pas atteint, l'ESCO réduit ses honoraires. Se reporter aux inventaires d'énergie et d'émissions qui ont été établis.</p> <p>Le personnel évalue la température de confort et la qualité de l'air et relève les problèmes d'exploitation et d'entretien.</p> <p>Évaluer les mesures plus coûteuses et déterminer le budget d'investissement et les économies d'énergie déjà disponibles.</p>
--	---	--	---	---

Objectif :				
Quoi : Mesures		Qui : Services(s) et autres intervenants		Quand : Échéancier
Ressources				
Politiques et règlements d'appui	Obstacles éventuels	Ressources financières disponibles/requises	Autres ressources disponibles/requises	Mesures du rendement